

# ARPAJON

NOTRE VILLE #80

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON



p.18

**La vaccination se poursuit pour préparer l'après COVID**

Faites **fleurir** vos projets immobiliers avec iad !  
#printemps

**POLE DE FORMATION IMMOBILIER**

**FORMATION**  
COACHING . ÉQUIPE . LIBERTÉ . ÉVOLUTION . CARRIÈRE  
RECONVERSION PROFESSIONNELLE

6 Allée de la mare Jacob 91290 LA NORVILLE

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

 <p><b>Edwige DIAS</b> <b>06 59 40 66 63</b> St germain lès A / Leuville edwige.dias@iadfrance.fr</p>	 <p><b>Catherine LOGGHES</b> <b>06 83 20 67 36</b> Bruyères le Chatel/Forges les bains catherine.logghes@iadfrance.fr</p>	 <p>Formatrice habilitée <b>Samira LAGHMIRI</b> <b>06 67 53 22 27</b> Arpajon / La Norville samira.laghmiri@iadfrance.fr</p>
 <p><b>Stéphanie AZIEAU</b> <b>06 75 43 91 04</b> Boissy st yon / Avrainville stephanie.azieau@iadfrance.fr</p>	 <p><b>Jean Christophe LASSERY</b> <b>07 49 26 88 68</b> Guibeville/Leudeville jean-christophe@iadfrance.fr</p>	<p>L'imobilier vous intéresse <b>REJOIGNEZ-NOUS!</b></p>
 <p><b>Bruno DUBOIS</b> <b>06 12 37 51 35</b> Breuillet / Egly bruno.dubois@iadfrance.fr</p>	 <p><b>Marie FADIER</b> <b>06 40 20 11 03</b> Cheptainville / Marolles marie.fadier@iadfrance.fr</p>	

Agent commercial mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds) de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Evry sous le numéro 811 962 364 , titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

**DhRénovation**

**STORISTES DE FRANCE**  
Fenêtres Stores Volets

**01 64 90 42 20**  
**www.dhrenovation.fr**



**34 avenue de Verdun**  
**91290 ARPAJON**

**Domino's**

**QUE DU BONHEUR**



**dominos.fr**

**VOTRE DOMINO'S OUVERT 7/7**  
**01 60 81 00 00 - 72 GRANDE RUE À ARPAJON**

Les magasins Domino's Pizza sont des succursales de nos magasins franchise, exploités par des sociétés indépendantes. Visuels non contractuels. Exemple de présentation. N°0001 - SARL, au capital de 5 000 € - RCS 940 001 000 (FR)

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

## ÉDITO de Monsieur le Maire

Chères arpajonnaises, chers arpajonnais,

Il y a un peu plus d'un an, en mars 2020, notre pays entrait de plein pied dans une pandémie mondiale. Depuis, nous vivons avec le virus, alternant des périodes de restriction plus ou moins importantes, indispensables pour atténuer les effets de l'épidémie sur le plan sanitaire, économique et social. Ces moments sont difficiles pour beaucoup d'entre nous, notamment pour nos jeunes et pour les étudiants, qui sont impactés dans leurs études et la recherche de leur premier emploi. Mais aussi pour tous ceux qui ont dû cesser leur activité professionnelle et qui se trouvent aujourd'hui encore dans l'attente.

À ce titre, des actions spécifiques sont mises en place pour les accompagner, à l'image du lancement de la plateforme de vente en ligne « Ma Ville Mon Shopping ». En matière d'emploi, la municipalité a lancé le recrutement de CDD au sein du centre de vaccination d'Arpajon et de jobs d'été aux services techniques municipaux. Des actions qui complètent celles de Cœur Agglomération en matière de soutien à l'activité économique.

L'autre enjeu de cette année, c'est aussi et surtout de continuer à avancer et à faire preuve de résilience et d'adaptation, afin d'être prêts le jour J pour gérer au mieux l'après Covid-19.

Il en va notamment des objectifs qui ont été fixés dans le projet municipal 2020-2026, un projet durable pour préparer l'avenir avec confiance.

Adopté lors du conseil municipal du mois de mars à une très large majorité, le budget primitif 2021 de la Ville d'Arpajon traduit les engagements que nous avons pris

devant les Arpajonnais lors des élections municipales. Il insiste sur les 4 axes de notre programme qui visent à développer :

- une ville attractive, dynamique, conviviale et bien tenue.
- des actions ambitieuses et solidaires face aux défis de la transition écologique.
- des espaces ouverts d'échanges et d'initiatives des habitants.
- des services adaptés pour le bien-être de toutes les générations.

Nous avons pris une décision responsable, celle de faire appel au levier fiscal avec deux objectifs fondamentaux :

- maintenir la qualité des services municipaux à des tarifs accessibles pour tous les Arpajonnais.
- garantir la réalisation des projets du mandat pour conforter l'attractivité de notre ville.

Face à la crise sanitaire inédite que nous vivons depuis plus d'un an, notre prise de responsabilité est entière. Les élus qui m'entourent et les services municipaux l'assument pleinement. Cette période exceptionnelle ne doit pourtant pas nous écarter de notre ambition commune : faire en sorte qu'Arpajon continue de se développer. Cette ambition ne se limite pas au mandat en cours.

En effet, quelle ville voulons-nous dans 20, 30 ou 40 ans ?

Quelle ville entendons-nous laisser aux prochaines générations ?

La vision que nous défendons est celle d'une ville qui reste à taille humaine, où il fait bon vivre et travailler, où l'on peut s'épanouir en toute sécurité, une ville que l'on a plaisir à habiter, comme c'est le cas aujourd'hui.



**Restons vigilants, respectons les consignes sanitaires, poursuivons la vaccination, nous retrouverons progressivement une vie normale.**

**Notre pays vient de vivre une nouvelle épreuve et au nom de la Municipalité et des Arpajonnais, je tenais à exprimer toute la tristesse et l'indignation de notre commune face à l'attaque dont a été victime une fonctionnaire de police de Rambouillet.** Lorsque ceux qui nous protègent sont pris pour cible par le terrorisme, c'est la Nation entière qui est attaquée. Mes pensées vont à la famille, aux proches et aux collègues de Stéphanie, ainsi qu'à tous les fonctionnaires de police dont ceux du commissariat d'Arpajon que j'ai rencontré à cette occasion pour leur transmettre ce message. Je me dresserai toujours, avec mon équipe et les Arpajonnais contre toutes formes d'extrémisme et contre le terrorisme. Je sais pouvoir compter sur vous.

Fidèlement

**Christian Beraud,**  
Maire d'Arpajon  
Vice président Cœur d'Essonne Agglomération



8  
MARS

Journée  
internationale  
des Droits des  
Femmes

DENISE,  
présidente,  
sportive



# PAROLES D'ARPAJONNAISES

À l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes, le 8 mars, la Municipalité a souhaité donner la parole à des Arpajonnaises de professions diverses. Dans leurs témoignages, elles évoquent leur parcours, leur condition de femme du XXI<sup>ème</sup> siècle, dans leur métier ou leur foyer, leurs doutes, les progrès obtenus ou leurs espoirs pour l'avenir.

À 69 ans, Denise est entraîneur de basket-ball et Présidente de l'Entente sportive de la Région Arpajonnaise (ESRA). Retraitée du secteur de l'automobile, elle entraîne les filles...

« Le 8 mars est une évolution. Cette journée a été créée par des femmes, pour des femmes. Aujourd'hui, elles se l'approprient de plus en plus. Ce ne sont plus les femmes à la maison, mais les femmes impliquées dans la société à tous les niveaux. Et notamment dans le sport ! Avant, le basket, c'était les hommes ! Nous, les femmes, il fallait avoir du caractère...ou être comme moi, un garçon manqué ! Aujourd'hui, les femmes n'ont plus besoin de mettre de côté leur féminité pour faire du basket ! Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué. Les femmes peuvent faire des métiers d'hommes et vice-versa. Je trouve que les « catalogues » de notre époque tendent à disparaître. Il faut commencer par les enfants, expliquer aux petits garçons que sa maman n'a pas été « conçue » pour faire la lessive, le ménage, leur montrer que les garçons peuvent faire aussi et qu'ils doivent respecter les filles ! Mon message aux filles d'aujourd'hui ? Apprend un métier qui te plait et sois indépendante ! »



CASSIOPÉE,  
mercière

Cassiopée, jeune commerçante Arpajonnaise a 35 ans. Elle a ouvert sa mercerie, «Cassiopée Couture», début 2019... qui est un peu plus que ça ! Elle a, en effet, choisi d'en faire un «Café-couture» où les femmes se sentent bien...

« Le 8 mars permet de montrer que nous existons notamment dans le monde du travail, que les entreprises dirigées par des femmes sont toutes aussi performantes que celles des hommes. C'est un monde difficile pour les femmes : gérer son entreprise, les enfants, la maison... il faut être forte et montrer que les femmes n'hésitent pas à oser ! Le 8 mars, c'est rappeler que l'égalité des sexes n'est pas gagnée, même si, bien sûr, il y a des avancées. Je l'ai vécu en tant qu'entrepreneur. Dans mes précédents métiers, danseuse, styliste de mode, je l'ai constaté : nous sommes sous-payées ou, nous dit-on, « pas assez qualifiées ». Il existe des lois mais elles ont du mal à être appliquées. Dans certains pays, les choix faits par les hommes mettent en danger la santé des femmes ! C'est parfois même compliqué en France... Les 1<sup>ères</sup> victimes de cette crise sanitaire mondiale sont les femmes : chômage et travail à temps partiel, garde des enfants à la maison... Dans mon parcours, si une femme ressort, c'est Élisabeth Badinter qui me semble être une des figures de la lutte pour les droits des femmes et leurs places dans la société ! J'ai découvert cette auteure très jeune et elle m'a permis d'avoir un autre regard sur ce combat. Si j'avais un souhait à formuler : que les femmes soient aussi libres que les hommes sans se justifier ! »



## ESTELLE, infirmière cadre

Estelle à 43 ans, est infirmière depuis 22 ans, cadre de santé en réanimation au Centre hospitalier d'Arpajon et pompier volontaire. Cette soignante au parcours impressionnant (Institut Gustave Roussy ou professeur en école d'infirmière...) a un regard sans concession sur le sujet des droits des femmes !

*« Si le 8 mars existe toujours, c'est malheureusement que cette journée est nécessaire ! Alors que la femme est impliquée autant dans sa vie professionnelle que privée...*

*Le fait que la femme ait des droits, la possibilité d'évoluer dans sa vie, qu'elle puisse être épanouie et concilier sa vie privée et sa vie professionnelle, tout cela m'a été transmis dès mon adolescence. J'ai toujours pu m'exprimer et j'ai été écoutée par mes parents.*

*Ce sont ensuite les rencontres que j'ai faites. Très jeunes à l'école d'infirmière, j'ai rencontré des femmes humanistes : j'ai acquis la conviction que nous pouvions être femme et avoir une vocation professionnelle.*

*C'est aussi la personne qui partage votre vie : j'ai la chance d'avoir un mari qui partage les tâches ménagères, qui me soutient, m'encourage, car je suis aussi Sapeur-pompier volontaire. Aujourd'hui, les femmes montrent qu'elles ne sont pas « uniformes » : je suis celle qui a des responsabilités et qui dirige dans un milieu de femmes. Mais je suis aussi celle qui dirige dans un milieu d'hommes : soignants ou pompiers, nous sommes tous des professionnels qui doivent être reconnus pour nos compétences et pas autre chose ! Et là nous évoluerons sur les droits des femmes... Mon 1<sup>er</sup> souvenir marquant reste la 1<sup>ère</sup> femme gendarme. Mon père, commandant de brigade, l'a reçue dans son équipe où les discours étaient très « macho » : « quand elle sera enceinte elle s'arrêtera tout le temps », « elle ne représentera pas l'autorité »... Mon père l'a défendu : c'était une gendarme d'abord ! Ce souvenir ouvrirait pour moi un champ des possibles ! La femme qui a marqué ma vie, c'est ma mère... Elle m'a appris à être libre et à assumer mes choix. »*

## CLAUDE, retraîtée, bénévole associative



Claude, à 70 ans, est une retraitée active. Elle est l'une des « bricolo » à l'association du 29, à l'Espace socioculturel 29.31. Elle revient sur ses souvenirs du féminisme et son 8 mars...

*« J'ai débuté comme maître-nageur. Après un accident de la route, je me suis reclassée pour devenir électronicienne. Mon entreprise a fermé donc nouveau reclassement et je suis devenue professeur des écoles. Aujourd'hui, je suis bénévole dans cette association, avec « Les bricoleurs du 29 »... même si pour certains, une femme ne bricole pas !*

*Le 8 mars, c'est une journée qui est un point de départ. Si nous ne la célébrons pas, les problèmes ne sont pas évoqués ! C'est un peu comme lorsque le MLF s'est créé : c'était une obligation pour que les femmes soient enfin un peu écoutées... Aujourd'hui, nous sommes un peu plus alertés sur le fait que les femmes ont des droits, mais le problème est loin d'être résolu. Les « Rencontres des Féminins » est un évènement qui correspond bien à la structure, à son ouverture et aux idées humanistes que nous pouvons véhiculer. Le nom de femme qui m'a marqué ? Simone Veil ! »*

## LES PREMIÈRES...

**1875**

Madeline Brès 1<sup>ère</sup> femme médecin

**1903**

Marie Curie 1<sup>ère</sup> femme à obtenir le prix Nobel de Physique.

**1908**

Lily Laskine 1<sup>ère</sup> femme harpiste à l'orchestre de l'Opéra de Paris. Les hommes menacent de faire grève.

**1911**

Marie Curie 1<sup>ère</sup> femme à obtenir un 2<sup>ème</sup> prix Nobel, de Chimie cette fois (découverte du Radium)

**1920**

Marie Buffet 1<sup>ère</sup> ingénieur de l'École Centrale.

**1933**

Eugénie Brazier 1<sup>ère</sup> femme à obtenir 3 étoiles au Guide Michelin pour son restaurant lyonnais «La Mère Brazier».

**1945**

Elsa Triolet 1<sup>ère</sup> femme à obtenir le prix Goncourt pour son recueil de nouvelle « Le premier accroc coûte deux cent francs »

**1946**

Germaine Poinso-Chapuis 1<sup>ère</sup> femme ministre de la Santé publique et population.

**1961**

Marcelle Clavier 1<sup>ère</sup> femme conducteur d'autobus.

**1971**

1<sup>ère</sup> participation des femmes au défilé militaire du 14 Juillet

**1980**

Marguerite Yourcenar 1<sup>ère</sup> académicienne.

**1983**

Dominique Roux 1<sup>ère</sup> femme embarquée sur un bâtiment de guerre à un poste de commandement.

**1985**

Isabelle Boussaert 1<sup>ère</sup> femme pilote militaire.

**1987**

Isabelle Guion de Mérétiens 1<sup>ère</sup> femme officière de gendarmerie

**1996**

Claudie Haigneré 1<sup>ère</sup> femme française astronaute à avoir voyagé dans l'espace à bord d'un vaisseau SOYOUZ.

**2006**

Murielle Mayette 1<sup>ère</sup> femme administrateur de la Comédie Française et 1<sup>ère</sup> femme à la tête d'un théâtre national.

## QUELQUES GRANDES DATES...

1791

« Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » par Olympe de Gouges.

1881

Lois Ferry école obligatoire pour filles et garçons.

1909

Égalité des salaires des instituteurs et des institutrices.

1936

Nomination de 3 femmes dans le gouvernement de Léon Blum.

1944

Ordonnance du 21 Avril 1944, accordant le droit de vote aux femmes.

1945

« À travail égal, salaire égal » s'inscrit dans la législation française.

1948

« Déclaration universelle des droits de l'homme » de l'ONU : pleine égalité entre femmes et hommes.

1956

Le Dr Simone Veil crée le Planning familial.

1965

Autorisation pour les femmes d'ouvrir un compte bancaire et d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

1967

Loi Neuwirth autorisant la contraception.

1974

Loi Veil sur l'Interruption Volontaire de Grossesse.

1982

Remboursement de l'IVG. La journée du 8 mars est officialisée en France.

1983

Loi sur l'égalité professionnelle entre les sexes dite Loi Roudy.

1992

Loi Neiertz contre le harcèlement sexuel au travail.

2000

Loi sur la parité électorale.

2010

Rapport du Forum économique mondial de Davos : la France 127<sup>ème</sup> sur 134 sur l'égalité salariale, après le Kenya ou le Kazakhstan.

2012

Loi de Claire-Lise Champion, Sénatrice de l'Essonne, impose aux entreprises l'égalité salariale entre femmes et hommes.

2016

Création du divorce par consentement mutuel.

2018

Loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

# « RENCONTRE DES FÉMININS » : VIRTUELLE ET RÉUSSIE !

Pour la 3<sup>ème</sup> année, l'Espace socioculturel 29.31 organisait, le 8 mars, la Rencontre des Féminins, pour la Journée internationale des Droits des Femmes.

Pour des raisons évidentes, l'édition 2021 de cette Rencontre des Féminins s'est pliée aux contraintes sanitaires... Le 29.31 proposait un défi virtuel : les contributions ont été nombreuses, imaginatives et variées ! Historique, poétique, politique, artistique, bibliographique ou musicale... les retours ont tous été publiés sur la page Facebook et le site internet de la ville.

Des sportives, des artistes, des chansons, des personnages féminins et leurs textes historiques ont été mis en valeur !

## LES FEMMES...

Kathrine Switzer qui courait pour assurer aux femmes le droit de courir, Clarisse Agbegnenou, judokate française la plus titrée de l'histoire, marraine de l'association SOS Préma, Rosa Parks surnommée « Mère du mouvement des droits civiques » aux USA, Louise Michel figure majeure de la Commune de Paris, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, résistante à 20 ans et déportée à Ravensbruck, Olympe de Gouges et sa célèbre « Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne » de 1791... Et bien d'autres moins célèbres qui ont marqué de leurs empreintes ce combat pour la liberté et l'émancipation des femmes au cours des siècles.

## LES TEXTES ET OEUVRES ARTISTIQUES

Bella Ciao, chanson italienne traditionnelle, populaire et protestataire, devenue chant de lutte et de revendication, repris par les Résistants lors de la seconde guerre mondiale, avec des paroles modifiées et adaptées au contexte historique ; « Mesdames », de Grand Corps Malade qui rend hommage aux femmes ; Couleur femme, poème, sonnet sur 12 pieds, de Pierre Bouvier ; Viro Major, l'hommage de Victor Hugo, à Louise Michel, lors de son procès en décembre 1871 ; projet « Women are heroes » de JR, artiste contemporain français, qui expose librement la femme à travers le monde sur les murs du monde entier. Et les livres : « Les coups de cœur » de Sophie, « Où sont les femmes artistes ? » et « La petite bibliothèque féministe » de Justine, les « Lectures de Flore » et les « Droits des femmes et ouvrages jeunesse ». A retrouver sur [www.arpajon91.fr](http://www.arpajon91.fr)



**CLARISSE AGBEGNENOU**

judokate française la plus titrée de l'histoire



**GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ**

résistante à 20 ans et déportée à Ravensbruck



**KATHRINE SWITZER**

première femme à courir le marathon de Boston



**OLYMPE DE GOUGES**

célèbre pour sa « Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne »



**JR**

projet « Women are heroes »



**BELLA CIAO**

**BELLA CIAO**

chanson italienne traditionnelle, populaire et protestataire, devenu chant de lutte



**ROSA PARKS**

surnommée « Mère du mouvement des droits civiques » aux USA



**LOUISE MICHEL**

figure majeure de la Commune de Paris

# DES ACTIONS CONCRÈTES ET FINANCÉES

Le budget communal et les taux d'imposition 2021 ont été adoptés lors du Conseil municipal de mercredi 24 mars.

**D**ans le cadre de la préparation budgétaire, la Municipalité a choisi de maintenir l'offre et la qualité des services proposés à tous les Arpajonnais, du plus jeune âge au plus grand âge, avec des tarifs accessibles tenant compte des ressources de chacun.

Avec un programme 2020-2026 ambitieux, pour préparer l'avenir et soutenir l'économie et dans un contexte difficile qui nécessite de prendre des mesures responsables, le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes à 20 350 314 €. Les dépenses de fonctionnement représentent 12 185 986 € et les dépenses d'investissement 8 164 328 €. Le budget 2021 comporte de nombreuses actions concrètes et pose les jalons des réalisations des années à venir.

La rénovation du centre-ville permet de garantir la place d'Arpajon en Essonne, dans les décennies à venir. Il s'agit de conforter notre ville en tant que centre administratif, commercial et culturel, s'appuyant sur une offre de commerces et de services de qualité.

Avec l'aménagement de l'éco quartier Les Belles Vues, il s'agit de garantir le développement de la ville. Une école, une crèche et des entreprises y seront créées dans un cadre préservé pour préparer demain. Le développement de notre commune a, par exemple, permis de préserver notre hôpital.

La rénovation du groupe scolaire E. Herriot maintiendra un accueil de qualité aux enfants et aux familles du secteur sud d'Arpajon, ainsi qu'un cadre favorable à l'exercice des missions de nos enseignants. Le site sera ainsi conforté après y avoir créé un nouveau restaurant scolaire, et un nouvel accueil périscolaire.

La rénovation des aires de jeux pour enfants, et la création d'un parc de loisirs dans le secteur sud d'Arpajon seront réalisées pour répondre aux besoins des jeunes et des familles Arpajonnaises.

La ville soutient la réouverture du cinéma d'Arpajon, en apportant une subvention de 200 000 € pour contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre centre-ville et développer l'offre culturelle pour tous.

Le renforcement des effectifs de la police municipale, avec des policiers mieux équipés et la création d'un nouveau poste de police, avec le développement de la vidéo-protection, garantit la sécurité et la tranquillité publique de tous les Arpajonnais.

La rénovation et l'extension du centre socio-culturel 29-31, au cœur du parc Chevrier ouvert à tous les Arpajonnais, est une action concrète pour renforcer le lien social dont nous avons besoin dans une société qui chaque jour s'individualise davantage.



La parole à...



**MAXIME  
LEVALLET**

**ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ  
DES FINANCES ET DE LA  
SÉCURITÉ**

« D'octobre 2020 à mars 2021, un travail remarquable a été effectué par tous les services municipaux et les élus, afin de posséder une vision budgétaire annuelle/pluriannuelle à la fois équilibrée et réaliste. Ainsi, les efforts en dépenses de fonctionnement (baisse de 3,5% entre les budgets 2021 et 2020) et recettes de fonctionnement, alliés à la réduction du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), permettent d'avoir un recours à l'emprunt mesuré (4 millions d'€), et ainsi de conserver une capacité de désendettement bien inférieure au ratio recommandé, sur toute la période 2020-2026.

A l'échelle du mandat, le PPI s'élève à un peu plus de 19 millions € (2<sup>e</sup> phase des travaux Cœur de ville, rénovation et extension du centre socioculturel 29-31, groupes scolaires Zac des Bellevues et Edouard Herriot etc...).

L'ajustement de 3 points de la taxe foncière, permet de maintenir le niveau et la qualité des services à la population. Sur le plan financier, il contient « l'effet ciseaux » entre recettes et dépenses de fonctionnement, garantit la capacité d'autofinancement (ratio d'épargne brute satisfaisant de 2020 à 2026) et la possibilité d'emprunter pour les investissements. »

# DE NOUVEAUX PROJETS DÈS CETTE ANNÉE



RÉNOVATION ET EXTENSION DU CENTRE SOCIO CULTUREL 29-31 : **1,7 MILLION € TTC** (2021-2023)



PARTICIPATION À LA RÉNOVATION DU CINÉMA D'ARPAJON : **200 000 €** (2021)



GRUPE SCOLAIRE ZAC DES BELLES VUES : PART ARPAJON **3,7 MILLIONS € TTC** (2021-2024)

CŒUR DE VILLE PHASES 2 ET 3 : **5,6 MILLIONS € TTC**  
(phase 2 : 1,9 M€ TTC - phase 3 : 3,7 M€ TTC)



AIRES DE JEUX **500 000 € TTC** (2021-2025)



ECOLE EDOUARD HERRIOT : **2 MILLIONS € TTC** (2021-2026)

# ÉVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES 2020			TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES 2021
<b>ARPAJON</b>	<b>TAUX COMMUNAL :</b> 15,74% + <b>TAUX DÉPARTEMENTAL :</b> 16,37%	<b>TAUX CUMULÉ</b> 32,11%	<b>35,11%</b>
<b>AUTRES COMMUNES</b> + 9 000 HABITANTS	<b>MOYENNE DES COMMUNES</b> + 9 000 HABITANTS DE LA CDEA 35,77%	A la date de parution du magazine, toutes les villes n'ont pas encore voté leur budget.	

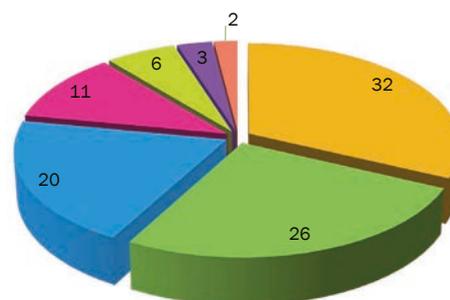
## CAS CONCRET

BASÉ SUR UNE TAXE FONCIÈRE ET UNE TAXE D'HABITATION MOYENNES



\*80% des ménages sont exonérés de la Taxe d'Habitation. Les 20% restants seront exonérés de façon progressive à échéance de 2023.

POUR 100 EUROS DÉPENSÉS (fonctionnement)



- Bâtiments, espaces verts, voirie
- Enfance jeunesse (séjours, restauration, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Service Municipal de la Jeunesse...)
- Moyens généraux (état-civil, affaires générales, informatique, garage, commande publique, comptabilité...)
- Animation de la ville (communication, foire, fêtes, culture, vie associative)
- Seniors - CCAS
- Police Municipale
- Habitat, maison du commerce, urbanisme

# 884 ARBRES

## DANS LE PAYSAGE MUNICIPAL

La Municipalité a sollicité l'Office National des Forêts, pour une étude détaillée du patrimoine arboré de la commune. Les experts de l'ONF étaient sur le terrain à l'hiver 2020, pour dresser un inventaire et un bilan de santé de nos 884 arbres (dont 559 feuillus). Le fruit de leur travail est une mine d'informations.

Les arbres sur le domaine public d'Arpajon, répartis sur près de 40 sites, présentent une large diversité d'espèces. 73 familles ont été identifiées par les experts de l'ONF. Plusieurs essences prédominent dans notre paysage. Le Tilleul commun représente 24% des arbres communaux (exemple Boulevard Abel Cornaton). Viennent ensuite le Marronnier 11% (exemple avenue Aristide Briand), l'Erable sycomore 8% (exemple parc Chevrier), le Platane 5% (exemple avenue Hoche), le Frêne commun 4% (exemple place de Châtres).

### UNE BELLE PALETTE ARBORÉE

L'étude s'est intéressée à l'état de santé de tous les arbres. Elle présente des préconisations d'entretien : taille, élagage et parfois traitement lorsque la présence d'un champignon a été détectée. Grâce à cet audit, on constate qu'une majorité d'arbres a atteint l'âge adulte (54%). Et les arbres matures représentent un quart du patrimoine (24%). Il convient ainsi de programmer le renouvellement des générations. De plus, 55 arbres devront être abattus (6% des arbres) car leur état sanitaire est préoccupant : raison mécanique, physiologique ou pathologique. Ils seront remplacés par de nouveaux sujets.

### DES ARBRES REPÈRES

Arpajon compte également un nombre important d'arbres remarquables auxquels sont attachés les promeneurs des parcs et jardins municipaux. Parmi la série de très beaux sujets, citons les Platanes du parc Guesdon (35 mètres de hauteur), le Cèdre bleu de l'Atlas parc Chevrier (35 mètres de hauteur), l'Arbre aux quarante écus parc Freising (15-20 mètres de hauteur), le Pin noir d'Autriche parc de La Folatière (35 à 40 mètres de hauteur).

### DES ARBRES BIEN ARCHITECTURÉS

En février, les arbres du boulevard Jean Jaurès et du parvis de l'hôtel de ville ont bénéficié d'une taille de recalibrage, nécessaire pour éviter l'affaiblissement de la charpente des arbres. Cette intervention réalisée par des professionnels, a pour objectif de remettre l'arbre au bon gabarit d'alignement. Une taille d'entretien sera réalisée à l'automne prochain sur les autres arbres. Elle aura pour but de maintenir l'esthétique des alignements et permettra de profiter d'un maximum de feuillage au printemps et à l'été (ombrage, nidification, protection de la biodiversité). Cette intervention programmée à l'automne permet de profiter du fleurissement de plusieurs espèces comme les tilleuls.

# DES ACTIONS EFFICACES

La Municipalité intensifie son action en faveur de la propreté de la ville. Les services techniques mettent l'accent sur l'entretien des espaces publics.



## UN SERVICE POUR EFFACER LES TAGS

**P**our aider les propriétaires, victimes de tags sur leur clôture ou sur le mur de leur bâtiment, la Municipalité a investi dans un nouvel équipement pour effacer les graffitis.

Dans un premier temps, la ville a renforcé son action sur les bâtiments publics et le mobilier urbain. Désormais, elle étend le dispositif au domaine privé. En effet, le nettoyage des graffitis sur les façades des propriétés privées, visibles et accessibles depuis le domaine public, revêt un caractère d'intérêt général.

### COMMENT FAIRE SI ON EST CONCERNÉ ?

Le demandeur prend contact avec les services techniques d'Arpajon (01 69 26 15 03). Une convention est conclue entre la commune et le propriétaire (ou le syndic de copropriété), afin d'autoriser l'intervention publique sur une partie privée. L'intervention est effectuée par du personnel communal. De son côté, le propriétaire s'engage à déposer une plainte et à protéger la surface traitée par l'installation de dispositifs dits « anti-tags ».

## DÉRATISATION : DES INTERVENTIONS COORDONNÉES

**U**ne nouvelle campagne de dératisation débute au mois de mai. Elle consistera en une série d'interventions coordonnées. Cœur d'Essonne Agglomération missionne une entreprise sur les réseaux d'assainissement. La ville engage des actions ciblées de dératisation sur les points sensibles (parc de Freising, rue Dauvilliers, etc.).

Un traitement préventif sera ainsi appliqué de façon large, afin de limiter la prolifération de rongeurs. Mais, pour que cette campagne soit efficace, chacun a un rôle à jouer, en déposant les sacs de déchets dans des conteneurs et la nourriture dans des sacs fermés dans les corbeilles. Pour que les rats ne puissent plus se nourrir dans la rue, il nous faut prendre toutes les précautions.

En conjuguant nos efforts, il est possible de réduire drastiquement le nombre de rongeurs sur l'ensemble du territoire.

# # TOTAL RESPECT

Les agents de la ville d'Arpajon travaillent quotidiennement à l'amélioration du cadre de vie, grâce aux actions de nettoyage et d'entretien. Les équipes sont sur le terrain 7 jours / 7.



Une nouvelle organisation a été mise en place au sein des équipes du Centre Technique Municipal, pour davantage de présence le week-end ; pour mieux répondre aux attentes de la population.

La propreté de la ville est une priorité de l'équipe Municipale. Un nouveau planning de nettoyage des rues a donc été mis sur pied, avec des actions quotidiennes. L'utilisation du nettoyeur haute pression et le passage de la balayeuse partout en ville permettent un dispositif complet.

L'action des employés communaux est appuyée par la campagne de communication « # Total respect ». Elle invite tout un chacun à observer les bons gestes pour une ville plus propre et moins d'incivilités.

Pour une ville plus propre, chaque riverain et chaque commerçant doit être acteur de la mobilisation sur le terrain pour le nettoyage et le désherbage des trottoirs.

## DEMANDEZ VOTRE CENDRIER DE POCHE

La campagne de communication contre les incivilités est davantage visible avec de nombreux panneaux en ville. Déjections canines, déchets, encombrants, mégots, horaires de présentation des conteneurs... Pour participer à la campagne « #total respect », vous pouvez demander un badge et/ou un cendre de poche : [servicecom@arpajon91.fr](mailto:servicecom@arpajon91.fr)



## PRÉVENTION + VERBALISATION

Pour veiller au respect des règles de propreté dans l'espace public, la Police Municipale assure des missions de prévention lors de ses patrouilles, partout en ville. Depuis quelques mois, elle dispose d'un argument supplémentaire pour convaincre les contrevenants de changer d'attitude. Le montant de l'amende est passé de 68€ à 150€ ; de quoi réfléchir avant de jeter un mégot de cigarette, une canette, ou tout autre déchet sur la voie publique !



# GRANDS TRAVAUX : LA GRANDE RUE SE MODERNISE

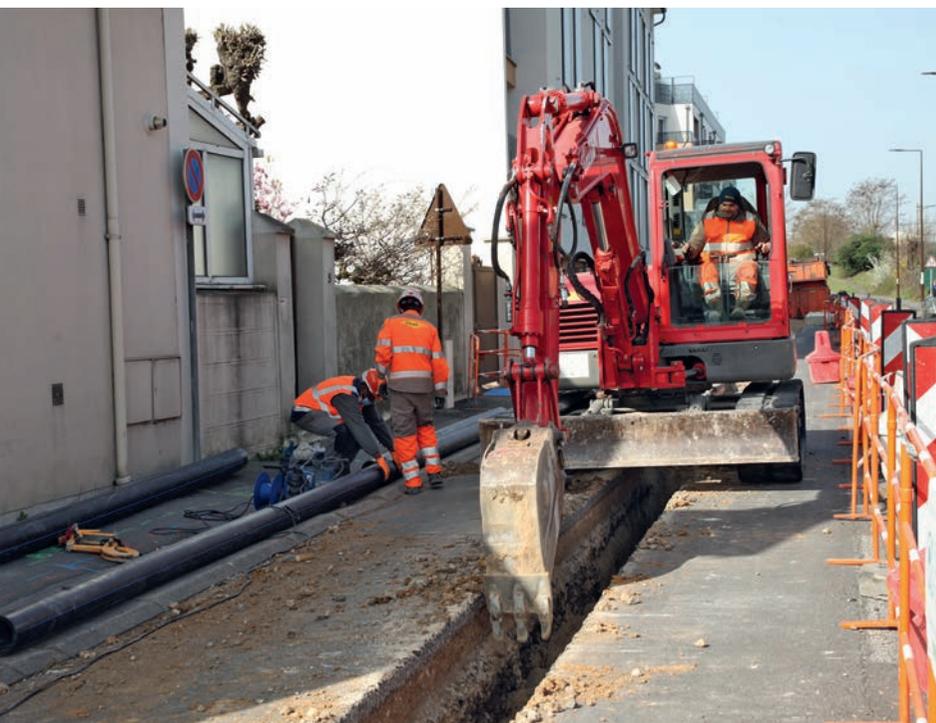


La phase n°2 de la requalification des espaces publics du Cœur de ville a commencé début février. Les travaux organisés en 4 tronçons, concernent la Grande Rue, entre la mairie et la Porte d'Etampes ; et la rue Pasteur.

**L**e chantier avance sur un rythme soutenu avec la réfection des réseaux, la pose des bordures et des pavés sur les trottoirs. Sur la chaussée, l'enrobé est programmé mi-mai sur la portion entre la mairie et la rue Raspail.

Les travaux de la phase n°2 devraient être terminés pour la rentrée scolaire de septembre. Ils permettront de mettre en valeur les commerces du centre-ville, d'améliorer l'accessibilité, d'améliorer le cadre de vie des promeneurs, piétons et cyclistes.

Pour suivre l'actualité du chantier Cœur de ville, inscrivez-vous pour recevoir les notifications (mail ou SMS) : [www.arpajon91.fr](http://www.arpajon91.fr)



## ROUTE D'EGLY NOUVELLE CANALI- SATION D'EAU POTABLE

**E**n accord avec la commune, la régie de service public « Eau Cœur d'Essonne » a remplacé une canalisation d'eau potable route d'Egly, en mars - avril. Cette canalisation en polyéthylène, permettra notamment d'alimenter un nouveau poteau incendie face aux résidences nouvellement construites (11 et 13, route d'Egly).

## PLAN LOCAL DE L'HABITAT

# UNE AIDE COMMUNALE POUR LES FAÇADES DU CŒUR DE VILLE

**Vous êtes propriétaire de votre logement en centre-ville ou bien bailleur ? Vous souhaitez rénover votre patrimoine ? Voici une nouvelle aide financière incitative, pour mettre en valeur votre bien.**

**L** projet Cœur de ville comporte un volet de rénovation du patrimoine. Il a été constaté que certaines façades ne font plus l'objet d'un entretien suffisant pour assurer leur pérennité. Et ce, parfois depuis des années. Afin de maintenir la richesse architecturale du centre-ville et de prévenir tout danger pour les riverains, la mairie instaure une campagne de ravalement obligatoire, avec une période d'information et d'incitation sur les 24 mois à venir. Cette campagne concerne tout immeuble collectif ou logement individuel des rues suivantes : Gambetta, Grande Rue, Place du Marché, Raspail, Pasteur, Guinchard, Victor Hugo.

Pour réaliser ces travaux, la mairie apporte une aide financière sous forme de subvention, attribuée indépendamment du niveau de ressources du ménage. Le montant maximum de la subvention est fixé à 20% de la facture des travaux (plafond : 3 000 €). Après la période d'incitation de 24 mois, la commune procédera à un arrêté d'injonction de travaux. La subvention sera alors ramenée à 10% du montant des travaux (plafond : 1500 €).

En complément, l'OPAH communautaire (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) reste effective pour des travaux de rénovation thermique ou d'adaptation du logement, sur l'ensemble de la commune. Renseignements : 01 84 65 02 03.

“ La parole à...



**SOPHIE COMTE**  
ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE  
L'HABITAT

« La rénovation thermique des logements est un enjeu écologique et de solidarité. Avec le programme de l'habitat, nous aidons à la rénovation des petites copropriétés du centre-ville et des secteurs pavillonnaires. Nous continuons le soutien à la rénovation des logements sociaux, grâce à la garantie apportée sur les prêts contractés par les bailleurs pour financer les travaux de réhabilitation. En parallèle, nous travaillons sur une charte des promoteurs, pour garantir la qualité des logements futurs, en incitant notamment à l'utilisation d'éco-matériaux. Enfin, nous allons nommer un « manager de l'habitat » chargé d'accompagner le parcours résidentiel des Arpajonnais et pérenniser la qualité de l'habitat neuf et ancien. »

## ACTION CŒUR DE VILLE

- Rénover l'habitat ancien pour une offre de logements de qualité
- Construire des logements neufs (résidence du Lavoir, îlot Taquet)



# INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les 17 jeunes élus(es) titulaires du Conseil municipal des Enfants ont été installés le 13 mars dernier pour deux ans, en salle des Mariages. Ils sont élèves de CM1 et CM2 et représentent les 3 écoles élémentaires de la Ville : Édouard Herriot, Victor Hugo et Sainte-Jeanne d'Arc.

**C**rise sanitaire oblige, cette investiture s'est déroulée dans des conditions particulières. Chacun des 17 enfants, accompagné de l'un de ses deux parents, étaient accueillis un par un par Christian Beraud, Maire d'Arpajon, Sarah Krimi, adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Égalité réelle et par leur parrain ou marraine, élus du Conseil municipal.

Le Maire leur a ensuite remis officiellement leur écharpe. Puis chaque élu a reçu des mains de son parrain ou de sa marraine le diplôme de la ville et leur carte de fonction dans le sac d'Arpajon. Tous avaient préparé un petit discours pour présenter ses projets... Et ils sont nombreux : écologie, lien intergénérationnel, lutte contre le harcèlement... Les jeunes élus souhaitent également se former à la citoyenneté et comprendre le fonctionnement de leur commune. Ils veulent être utiles à la collectivité et représenter dignement leurs camarades. Enfin, les photos officielles ont clôturé la cérémonie. Le Conseil municipal des Enfants se réunit deux fois par mois. Quelques ateliers en petits groupes sont aussi organisés, selon les besoins des projets.

## ÉLU(ES), PARRAINS ET MARRAINES

**Thierry Ficheux, adjoint au Maire chargé de la Transition écologique, de la Valorisation de l'Espace public et des Travaux :**

Naomi Dufour, école Victor Hugo  
Elora Tohon, école Édouard Herriot  
Inès Hamidi, école Victor Hugo

**Sophie Comte, adjointe au Maire chargée de l'Habitat :**

Janélia Rock, école Édouard Herriot  
Sarah Kerzulec, école Victor Hugo

**Gérard Kervran, Conseiller municipal :**

Lola de Barabas, école Jeanne d'Arc  
Myriam Mehrez, école Victor Hugo  
Taina Wadelec-Cavalheiro, école Édouard Herriot

**Bernard Dubois, adjoint au Maire chargé du Sport :**

Anaïs Sengat, école Édouard Herriot  
Selma Laajili, école Victor Hugo  
Vanessa Rancœur, école Jeanne d'Arc

**Caroline Tallec, Conseillère municipale :**

Zoé Pavy, école Victor Hugo  
Andrea Pluot, école Victor Hugo  
Raphaël Deschamps, école Édouard Herriot

**Pamela De Carvalho, Conseillère municipale :**

Ethan Faubert, école Victor Hugo  
Thomas Teissier, école Édouard Herriot  
Valentine Vancour, école Jeanne d'Arc



Naomi Dufour, école Victor Hugo



Elora Tohon, école Édouard Herriot



Inès Hamidi, école Victor Hugo



Janélia Rock, école Édouard Herriot



Sarah Kerzulec, école Victor Hugo



Lola de Barabas, école Jeanne d'Arc



Myriam Mehrez, école Victor Hugo



Taïna Wadelec-Cavalheiro,  
école Édouard Herriot



Anaïs Sengat, école Édouard Herriot



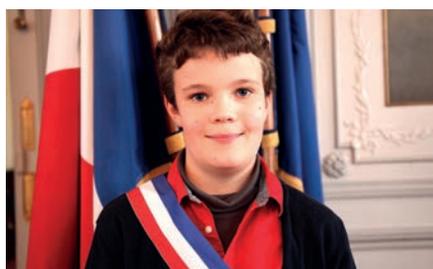
Vanessa Rancœur, école Jeanne d'Arc



Zoé Pavy, école Victor Hugo



Andrea Pluot, école Victor Hugo



Raphaël Deschamps,  
école Édouard Herriot



Thomas Teïssier,  
école Édouard Herriot



Valentine Vancour, école Jeanne d'Arc

COVID-19



# VACCINATIONS : OÙ EN EST-ON ?

La Municipalité poursuit sa mobilisation pour accélérer la vaccination. Deux centres de vaccination sont ouverts sur le territoire de l'agglomération dont la ville d'Arpajon qui contribue à l'effort vaccinal.

Depuis l'ouverture début janvier, la capacité d'accueil du centre de vaccination a été amplifiée avec la mise en place de 2 ou 3 lignes de vaccination, selon les doses reçues. À l'heure où ces lignes sont rédigées, 9932 injections (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> dose) ont été pratiquées. Arpajon vaccine en moyenne 200 personnes par jour. Cette évolution a permis la réouverture de créneaux sur Doctolib, chaque semaine pour la semaine suivante. Coordonné et piloté par le Docteur Fabien Besançon, coordinateur et Président de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Cœur Essonne, le centre fonctionne grâce aux 14 communes\* et aux 85

personnes mobilisées : 19 médecins, 30 infirmiers et infirmières, 30 agents territoriaux des communes du secteur et une dizaine de bénévoles. Il est ouvert 6 jours sur 7. Enfin, deux jeunes ont été recrutés pour travailler au Centre de vaccination, sur le secrétariat, la gestion des appels et les prises de rendez-vous, postes financés par l'Agence régionale de Santé.

\* 14 communes : Arpajon, Avrainville, Boissy, Breuillet, Bruyères, Cheptainville, Égly, Guibeville, La Norville, Lardy, Leuville-sur-Orge, Marolles, Ollainville et Saint-Germain-Lès-Arpajon.



## Visites au Centre de vaccination

Le centre d'Arpajon a attiré un certain nombre de personnalités, venues visiter et rencontrer les équipes. Christian Beraud, Maire d'Arpajon, a d'abord accueilli la députée de la circonscription Laëtitia Romeiro-Dias puis la Ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Amélie de Montchalin. À ces occasions, ministre et député ont rencontré médecins, infirmières et agents de l'équipe mobilisée. Le personnel a pu expliquer le fonctionnement et les éventuelles difficultés rencontrées.



De gauche à droite : Sandrine Allirol, cadre de santé (urgences adultes), Stephanie Chassin de Kergommeaux, cadre de santé (urgences pédiatriques et pédiatrie), Julia Adment, adjointe au responsable des services techniques, Christian Beraud, Maire d'Arpajon, Pascal Fournier, conseiller municipal, président du Conseil de Surveillance et Philippe Darnaudet, Directeur délégué de l'hôpital d'Arpajon.

## Nouvelles urgences pédiatriques

Le Conseil de Surveillance du Centre hospitalier d'Arpajon ont visité les nouvelles urgences pédiatriques de l'hôpital. D'importants travaux ont été réalisés pour réaliser ce lieu entièrement dédié aux enfants. Arrosé par un puits de lumière issu d'une verrière, la salle d'accueil commune dessert d'un côté la partie pédiatrique avec du matériel moderne tel l'Ergotron, ordinateur dans les chambres, lit-porte, salle de déchocage... De l'autre côté les nouvelles urgences adultes verront bientôt le jour.



## PLEIN CIEL, UNE AGENCE DE VOYAGES BIEN DANS SA VILLE

**Dominique Beljanski dirige l'agence de voyages Plein Ciel : une commerçante Arpajonnaise connue et impliquée sur notre commune.**

L'agence Plein Ciel voyages a offert un séjour sur mesure d'une valeur de 1000 euros, avec des dates souples pour le départ, à l'occasion de la tombola de Noël organisée par l'association des commerçants d'Arpajon.

Dirigée par Dominique Beljanski, Plein Ciel est une agence de voyages « physique » et ses clients s'en réjouissent. On y trouve un conseil immédiat, une relation humaine avec des professionnels qui connaissent leur métier sur le bout des doigts. Installée 9 rue Gambetta à Arpajon, elle entretient une relation de proximité avec la population. « J'aime l'ambiance de notre centre-ville. A Arpajon, on connaît les gens. Je côtoie des Arpajonnais avec qui j'étais à l'école maternelle... ».

### « NOUS AVONS À CŒUR DE SATISFAIRE NOTRE CLIENTÈLE »

L'agence Plein Ciel compte plus d'une corde à son arc. Voyages de groupes, voyages de vacances, en France et dans le monde. Voyages professionnels (conférences internationales, déplacements commerciaux, etc.). Séjours spécialisés notamment pour les grandes compétitions sportives. L'agence créée en 1993

propose des voyages entièrement sur mesure pour satisfaire les envies de la clientèle. Dominique Beljanski aime son métier. Elle anime une équipe pleine d'entrain, présente tous les jours à la boutique pour travailler avec l'informatique et le téléphone. L'agence propose aussi de la billetterie : mer, air, rail.

### ICI TOUT EST POSSIBLE

« Nous sommes aussi un lieu ressources pour nos clients ». L'équipe de Dominique Beljanski oriente tout un chacun sur son projet de voyage. Les clients ont besoin d'être rassurés. L'agence dispose d'une importante documentation. « Bien souvent, les gens se renseignent sur internet puis viennent chez nous pour la qualité de service et l'accompagnement ». Il faut savoir prendre le temps de réfléchir, de poser des questions pour réussir un voyage. Ce travail de proximité est un peu la marque de fabrique de l'agence. « Nous sommes une équipe de 4 personnes, nous connaissons énormément de destinations car nous y sommes allés nous-même. J'ai franchi 62 frontières. Cela évite bien des écueils et range nos clients des mauvaises surprises pour une arrivée à bon port ».

COMMERCE



## FACE À LA CRISE... SOLIDARITÉ AVEC LES COMMERCANTS

Depuis plus d'un an maintenant, la Municipalité, Coeur d'Essonne Agglomération et les commerçants sont mobilisés pour faire face à la crise sanitaire. De nombreuses initiatives concertées ont vu le jour pour permettre aux Arpajonnais de continuer à bénéficier de leurs commerces de proximité...

**D**epuis le début de la crise sanitaire qui a engendrée la fermeture successive de certains commerces, les élus et les commerçants se sont mobilisés et organisés pour aider les plus touchés : communication en direction des consommateurs, aides au développement des dispositifs numériques, pour favoriser la vente à distance avec la livraison à domicile ou le retrait en boutique, accompagnement sur les mesures d'aide, coordination des initiatives intercommunales et des chambres consulaires... La manager de centre-ville diffuse aux commerçants une information en temps réel et une analyse des décisions gouvernementales et des arrêtés de la préfecture de l'Essonne. Cette mobilisation a permis à de nombreux commerces de poursuivre leur activité : parfumerie, jeux, prêt-à-porter, décoration, voyage... Les supports numériques de la ville relaient toutes ces informations et initiatives.



## INITIATIVES TOUT AZIMUTH !

« Travaux en cours... Commerces toujours », « Ma Ville Mon Shopping »... des actions ont été menées en partenariat par la ville, l'agglomération et les commerçants. Certaines initiatives ont vu le jour de façon spontanée telle l'accueil par les boutiques ouvertes des produits de celles fermées. « Commerces solidaires » est né de l'action de solidarité de « Joli Vag Coiffure ». La coiffeuse présente dans son salon un mannequin avec les tenues de Sonate (prêt à porter). Très vite elle est rejointe par d'autres : Diet Plus (diététique) avec Ambroisine (prêt à porter et produits de beauté), Optic 2000 (opticien) avec la Bourique Léa (prêt à porter). Krystine coiffure avec Luna Et Lola (prêt à porter), Domino's Pizza (restauration rapide) avec Plein Ciel (agence de voyages). Frédéric Pierre coiffure avec Cerf-Volant (bijoux, accessoires), Apparences (coiffure) avec Miss Bib's (prêt à porter), Espace Haute Coiffure avec Ca'mélya (prêt à porter), La Beauceronne (boulangerie) avec L'Essentiel (beauté)... Les Arpajonnais peuvent ainsi découvrir ou

redécouvrir les produits des magasins accueillis et effectuer leurs achats en « Click and collect ».

« Travaux en cours... Commerces toujours » est une action menée par la Municipalité, dans le cadre des travaux du Coeur de Ville : des panneaux installés dans toute la ville recensent et montrent les enseignes des commerces concernés. Ils permettent ainsi aux clients de les identifier au mieux.

« Ma Ville Mon Shopping », plateforme de vente en ligne, est proposée par la ville d'Arpajon et Cœur d'Essonne Agglomération. L'agglomération a décidé d'adhérer et de financer la plateforme de e-commerce local (click&collect) filiale du groupe La Poste. L'initiative de grande ampleur est inédite à l'échelle d'une agglomération de 200 000 habitants comme la CDEA. Les commerçants peuvent y créer gratuitement leur boutique en ligne. Ils permettent ainsi à leurs clients d'y faire leurs achats des produits référencés, choisir le retrait ou la livraison.



## NOUVEAU BUREAU POUR ARPAJON VILLE COMMERÇANTE

L'association des commerçants et entrepreneurs Arpajon Ville commerçante, a élu son nouveau bureau le 29 mars dernier. Ont été élus : Abdel Kalla, Président (Domino's pizza), Moïra Guillou, vice-Présidente (Mary Cohr), Alain Miniou, Trésorier (HM Conseil et Comptabilité), Marilyne Moreau, Secrétaire (Sonate), Nathalie Azzopardi (Apparences coiffure), Sébastien Duchemin (pâtisserie Duchemin), Virginie Joye (Jolivag coiffure), Jordan Léger (Clean'k Tadoo), Thomas Sambe (Optical Center).

## DES PIZZAS POUR LES SOIGNANTS



Les commerçants ont poursuivi leurs actions de soutien au personnel soignant. C'est à nouveau le cas pour l'enseigne Domino's Pizzas d'Arpajon qui a décidé d'organiser la Journée Internationale de la pizza au profit des soignants et services d'urgences pour « faire un geste de reconnaissance et de solidarité ». Ils ont donc livré les pizzas aux établissements hospitaliers d'Arpajon.

Les tribunes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient être contrôlées par la commune, sauf lorsque leurs contenus sont de nature à engager la responsabilité pénale du directeur de la publication.

## ARPAJON ENSEMBLE



Lors du dernier conseil municipal, la liste « Réussir Arpajon » conduite par Madame Perdereau s'est illustrée par une réelle méconnaissance des dossiers traduisant son manque d'intérêt pour la Ville : abstention sur le vote du Budget, sans aucune argumentation sérieuse ou proposition alternative. Ainsi Madame Perdereau ne souhaite-t-elle ni rénover l'école Édouard Herriot, ni aménager de nouveaux jeux dans les parcs, ni rénover le centre ville commerçant ?...

Comble du paradoxe, Mme Perdereau s'abstient de voter le projet de ZAC des Belles Vues en conseil municipal alors que dans le même temps, elle soutient ce même projet à la Région Ile-de-France ! Les opérations d'aménagement que nous menons dans tous les quartiers d'Arpajon ont pour objectif d'améliorer l'offre de logements : pour les jeunes actifs, les familles, les séniors. Faire

cohabiter les Arpajonnais, assumer la mixité sociale, c'est favoriser l'épanouissement de chacun avec tous. La fin des travaux du centre-ville à l'horizon 2022 répondra aux enjeux écologiques que nous défendons en partageant mieux les usages entre les piétons, les cyclistes, les automobilistes. La végétalisation du centre-ville sera encore renforcée par rapport au projet initial. Début 2022, un nouveau parking proposera 150 places en coeur de ville facilitant l'accès aux commerces !

Vous pouvez compter sur notre détermination pour développer une offre de logements de qualité, déployer la nature en ville, développer l'offre de santé, dynamiser la vie culturelle, protéger les plus fragiles, assurer la sécurité de tous ou encore favoriser la participation citoyenne.

Pour nous contacter : 06 85 80 57 43

## RÉUSSIR ARPAJON



Malgré la crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, les élus des listes de M. Beraud (Arpajon Ensemble) et de Mme Perron (Gauche Citoyenne) ont voté en faveur d'une hausse de 19% du taux communal de la taxe foncière sur le bâti. Nous les avons alertés sur l'impact d'une telle augmentation sur le pouvoir d'achat des Arpajonnais alors que parallèlement le Maire souhaite s'offrir un emploi politique de collaborateur de cabinet. D'autres choix étaient possibles pour ne pas recourir à la pression fiscale. Comme le report du projet démesuré de 1 000 logements aux Belles Vues qui impose la construction d'infrastructures communales pour plusieurs millions d'euros ou le lissage dans le temps des investissements. En complément, le Maire et son adjointe, Mme Krimi, ont voté la création d'un nouvel impôt de 2,9% pour la taxe foncière sur le bâti via Cœur

d'Essonne Agglomération. Celui-ci fait débat jusque dans leur majorité. Certains sont signataires de la pétition qui s'y oppose avec plus de 5 000 signatures. Pour couronner le tout, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères va augmenter de 30% suite aux décisions du SIREDOM dont M. Cruzillac, adjoint au Maire, siège au bureau de ce syndicat. C'est une triple peine imposée aux Arpajonnais ! Nous, élus du groupe Réussir Arpajon, nous sommes POUR qu'Arpajon mène des projets mais en respectant les difficultés que peuvent rencontrer les Arpajonnais. Nous avons voté CONTRE ces hausses tout en nous abstenant sur le vote du budget.

Pour nous contacter : I. Perdereau - H. Daniel - A. Cossic - V. Le Boudec - F. Cornet - reussir.arpajon@gmail.com - 06 60 39 32 64

## UNE GAUCHE CITOYENNE, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE POUR ARPAJON

TEXTE NON PARVENU



**RENAULT**

La vie, avec passion



**RENAULT LA NORVILLE | ARPAJON**

**ELECTRIC AUTO ARPAJONNAIS**

51 Route de la Ferté-Alais, 91290 LA NORVILLE

01 64 90 96 42



Véhicules neufs | Occasions | Mécanique | Carrosserie | Peinture | Expert électrique | Expert GPL



*Réparation & Ventes De Véhicules*

09 80 77 95 26

20 Avenue Hoche

91290 Arpajon



**NOUVEAU !**



DS AUTOMOBILES

**DIFFUSION  
ARPAJONNAISE  
D'AUTOMOBILES**



Véhicules neufs / Occasion / Après-vente  
Carrosserie / Peinture

**Tél : 01 64 90 92 72**

6 boulevard Eugène Lagauche

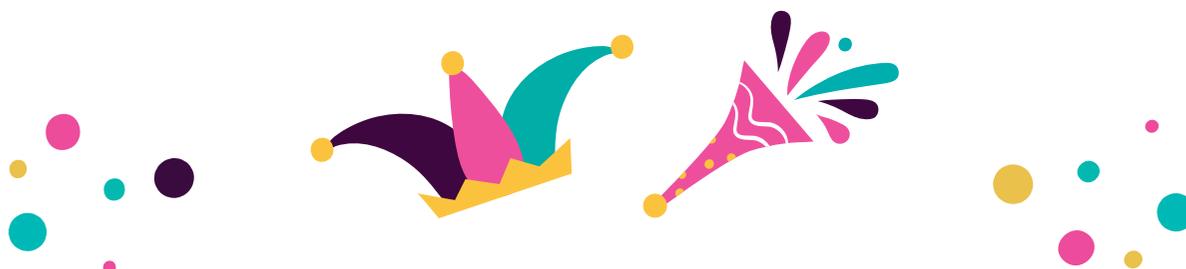
91180 SAINT-GERMAIN LES ARPAJON



# REJOIGNEZ LE COMITÉ DES FÊTES !

Vous avez envie de vous investir dans le futur comité des fêtes d'Arpajon ?

Pour vous faire connaître, contactez le service Communication :  
01 64 90 71 72 - evenements@arpajon91.fr



**V.D. Couverture 91**

**Spécialiste de l'étanchéité**

Couverture  
Charpente  
Peinture ravalement  
Gouttières zinc et pvc  
Nettoyage de vérandas et velux  
Nettoyage et traitement anti-mousse



**www.vd-couverture91.fr**

**DEVIS & DÉPLACEMENT GRATUITS**

**Tél. 01 64 58 77 56 - Chantier : 06 63 24 27 63**

**vd-couverture91@gmx.fr**

**25 chemin du Bois Bourdon - 91180 ST-GERMAIN-LÈS-ARPAJON**



**Henine**  
Electrique

henine.electrique@gmail.com

Tél. **09 80 84 00 59**

Mobile : **06 45 04 09 95**

9 av. Hoche, Bat.J - 91290 ARPAJON



**INTERVENTION DE RÉNOVATION ÉLECTRIQUE,  
REMISE AUX NORMES, DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE  
EN ESSONNE ET ÎLE-DE-FRANCE.**

Équipe experte en intervention électrique :  
Installation/rénovation, dépannage,  
mise aux normes, conseils.

**henine-electrique.com**

# ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021: INSCRIPTION ET PROTOCOLE SANITAIRE

Les inscriptions électorales sont ouvertes jusqu'au 14 mai pour voter aux élections départementales et régionales de juin 2021, en mairie. Des élections soumises à des règles sanitaires strictes.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Pour les autres, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire, possible jusqu'au 14 mai pour participer aux scrutins de juin. Toutefois, le délai d'inscription est repoussé au 10 juin 2021, pour certaines situations :

- ▶ jeunes atteignant 18 ans avant la date du scrutin
- ▶ personnes déménageant

▶ personnes ayant recouvré leur droit de vote

## PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole sanitaire appliqué dans chaque bureau de vote prévoit :

- ▶ vaccination prioritaire des personnes chargées de la tenue des bureaux
- ▶ port du masque obligatoire
- ▶ aménagement des bureaux de vote



pour respecter 1,5 mètre entre chaque personne

- ▶ nettoyage régulier des surfaces de contact (tables, isolements etc.)
- ▶ lavage des mains obligatoire (membres du bureau et électeurs) et gel hydro-alcoolique à disposition
- ▶ flux de circulation matérialisés
- ▶ ...

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

#### DÉCEMBRE

21 Maëlys COFFIN  
25 Sekou-Marcel BAMBA MOELIKU  
29 Adem MEZIANI  
30 Tiago LADIRAY  
30 Inas BOUAICHA  
31 Maylie JARRY

#### JANVIER

7 Nina CORTOPASSI MERLIN  
11 Kayden SENELLART  
13 Sacha BOCQUET OBAMBI  
14 Hatim MOUSTAKIM DA VEIGA SEMEDO  
15 Soën THURAM-ULIEN TALVAS  
18 Loézio LE FOLL  
20 Nael HADJ ARAB  
22 Yasmine-Loujayne BEN ZINA  
28 Katalya FERREIRA CHUVA  
30 Leonardo DO SACRAMENTO  
DUQUESNOIS

#### FÉVRIER

4 Kélyanna ABURBÉ  
7 Lyana BOISTAY  
10 Lucie LOURENCO  
15 Maryam OUKAJJI  
15 Kalalya BLOTTIERE MORIN  
17 Tèçia BERTRAN  
26 Shaynesse PAUL  
28 Souleymane DIALLO

#### MARS

4 Clément GUIGON  
5 Zîna DHIB  
6 Aynur Gül PALA  
10 Noah OBITA  
12 Soann MENDEZ  
15 Moustapha DIANGANA  
20 Eline-Josy KOUASSI  
27 Isaia RAFANOMEZANA

### MARIAGES

#### JANVIER

08 Andreea PÎRUU et Nicolae IONESCU  
09 Pauline ALOKI DIHANDJO et Eddy MUAMBA LUMBALA

#### FÉVRIER

20 Duygu ILIM et Muhammed YAZICI

#### MARS

06 Perrine VILATTE et Vincent LALY  
13 Marie ROGÈS et David GABIN

### DÉCÈS

#### AVRIL 2020

22 Marie LE GOFF veuve AMANT, 101 ans

#### OCTOBRE 2020

13 André GNAEDIGE, 90 ans

#### DÉCEMBRE 2020

24 Gismonde BOURDIN veuve ABLIN, 87 ans

#### JANVIER

02 Micheline COUTANT veuve JACQUIN, 92 ans  
05 Ana FERREIRA CANDIDO veuve LOPES SOARES, 86 ans  
07 Ginette MAHIER ép MORDRELLE, 78 ans  
09 Marie-Claire VALETTE ép GORGELIN, 67 ans  
12 Danièle BOUGEROL, 95 ans  
13 Christiane RIGNIER veuve ADAM, 87 ans  
18 Claude GENTIL, 71 ans  
21 Michel VENOT, 93 ans  
25 Michel JUIGNET, 97 ans  
29 Charlette MORIN veuve GRY, 95 ans

#### FÉVRIER

01 Danièle BENOITON veuve CORNET, 86 ans  
03 Marguerite JUILLARD veuve COUÉ, 93 ans  
10 Alfred CHAUVET, 90 ans  
16 Chantal FOUASSIER, 70 ans  
23 Sabrina GUERMOUCHE, 38 ans  
24 Michelle ROHNER ép FRIDRICH, 82 ans  
27 Mireille LEFRANÇOIS, 86 ans

#### MARS

02 André DUMONT, 95 ans  
02 Marie-Claude ROUBIN ép JANIN, 86 ans  
04 René PRIVÉ, 94 ans  
04 Jeanne MAZÉ veuve LE BOËDEC, 88 ans  
06 Monique JARRY, 90 ans  
07 Sylviane FLOURY, 78 ans

### MAIRIE D'ARPAJON

70, Grande Rue 91 294 ARPAJON Cedex - Tél. : 01 69 26 15 05 - Fax : 01 69 26 15 00 - e-mail : mairie@arpajon91.fr - www.arpajon91.fr  
Heures d'ouverture mairie : Lundi à jeudi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h45 - Vendredi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45  
État civil : tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie, sauf mardi, jeudi matin, ouvert le samedi de 9h à 12h.

### ARPAJON NOTRE VILLE - MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON - PRINTEMPS 2021 - N° 80

Directeur de la publication : Christian Béraud, Maire d'Arpajon - Directeur de la rédaction : Olivier Bouton  
Journaliste : Florence Ribeiro - Crédits photos : Florence Ribeiro, Claire Prévost, service Communication - Graphiste : Claire Prévost, service communication - Impression : Imprimerie Grenier - www.imprimeriegrenier.fr - Imprimé sur papier PEFC - Toutes reproductions interdites, droits réservés - Régie publicitaire : CITHEA communication : 01 53 92 09 00



# LES PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS  
(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)



Le syndicat des Pharmaciens de l'Essonne n'est plus en capacité de transmettre le service de garde des pharmacies pour publication dans le journal « Arpajon Notre Ville ».

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez vous connecter au site internet : <https://monpharmacien-idf.fr>

Vous pouvez également contacter le commissariat de Police d'Arpajon, notamment pour les pharmacies de garde de nuit : **01 69 26 19 70**.

Pour les urgences médicales, contactez les maisons médicales de garde de l'Essonne : **01 69 13 91 91**.

## PERMANENCES DE VOS ÉLUS



**CHRISTIAN BERAUD**, Maire d'Arpajon

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



**MAXIME LEVALLET**, adjoint au Maire chargé des Finances et de la Sécurité

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



**ELISABETH TAUNAY**, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire chargée de la Vie associative et de la Santé

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 75 05



**MANUELA ALMEIDA**, adjointe au Maire chargée de l'Accompagnement social, du Lien intergénérationnel et du Handicap

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



**THIERRY FICHEUX**, adjoint au Maire chargé de la Transition écologique, de la Valorisation de l'Espace public et des Travaux

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



**BERNARD DUBOIS**, adjoint au Maire chargé du Sport

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 75 05



**SARAH KRIMI**, adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Égalité réelle et des Ressources humaines

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 02



**SOPHIE COMTE**, adjointe au Maire chargée de l'Habitat

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



**GABRIEL CRUZILLAC**, adjoint au Maire chargé de la Vie culturelle, de la Communication et de la Ville citoyenne

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 44 46



**KATHELINE TOHON**, Conseillère municipale déléguée chargée des Initiatives Jeunesse



**MARTINE BRAQUET**, adjointe au Maire chargée de la Rénovation urbaine, de l'Urbanisme et du Commerce

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



**PASCAL LE STER**, Conseiller municipal délégué chargé de la Qualité de l'Espace public et des Marchés



**DANIEL BAC**, Conseiller municipal délégué chargé des Festivités et du Tourisme

# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

## APPARTEMENTS ET MAISONS NEUFS DU 2 AU 5 PIÈCES



**06 29 33 88 14**  
**aura-bruyeres.fr**

**Bart Patriarche.**

**Bruyères**  
LE CHÂTEL  
RESIDENTIAL REALTY

**grandparis**  
aménagement

Illustration non contractuelle. Elle a une libre interprétation de l'article et sous réserve de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire. Bart - RCS Paris 823 476 700 - SAs au capital de 100 000 € Document non contractuel.



HÔPITAL PRIVÉ PARIS ESSONNE  
**LES CHARMILLES**

12 BD PIERRE BROSOLETTE  
91290 - ARPAJON

### SPECIALITES

CARDIOLOGIE – RYTHMOLOGIE

TEST EFFORT

CHIRURGIE GENERALE ET VISCERALE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET REPARATRICE

CHIRURGIE UROLOGIQUE

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

DERMATOLOGIE

ENDOCRINOLOGIE



Tel: 01.69.26.88.88

[www.hopital-prive-paris-essonne.com](http://www.hopital-prive-paris-essonne.com)

GASTRO-ENTEROLOGIE : DIAGNOSTIC - INTERVENTIONNELLE

GYNECOLOGIE

NEUROLOGIE : SOMMEIL – PARKINSON - ALZHEIMER

OPHTALMOLOGIE : CATARACTE - GLAUCOME

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

PERMANENCE MEDICALE 6j/7 *Sur appel* (8h30–13h:14h–19h)

STOMATOLOGIE – CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

RADIOLOGIE – IRM - SCANNER



Y'EN A MARRE  
DE LA FLEMME !

AMENDE 150 €



ADOPTONS LES BONS GESTES

150 €  
ÇA FAIT CHER  
LA CLOPE !

AMENDE 150 €



#TOTAL  
RESPECT  
ARPAJON

